



Le pays du plaisir fou pour tous !

APERÇU DES ATTRACTIONS

Aperçu des attractions

Aztek Express	3
Balloon Race	4
Banana Battle	5
Big Bang	6
Bob Express	7
Bateauvaart	8
Convoy Trucks	9
Dreamcatcher	10
Dubbeldeck Carrousel	12
The El Paso Special	14
El Rio	15
Flying Orca	16
Fury	17
Toboggan	19
Toboggan Kinderland	20
Horse Pedalo	21
Kettingmolen	23
King Kong	24
Locomotion	25
Mini Rad	26
Mini Trein	27
Monorail	28
Naga Bay	29
Oki Doki	31
Old Carrousel	33
Orbiter	34
Pony Ride	35
Reuzenrad	36
Revolution	37
Rode Baron	38
Sledge Hammer	39
Speedy Bob	41
Terra Magma	43
Typhoon	45
Wild Water Slide	47

Aperçu des icônes	49
--------------------------	----

Procédure de mesure et conditions	50
--	----



Aztek Express

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Thrillride

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,00 mètre

TAILLE MINIMALE SANS ACCOMPAGNATEUR : 1,40 mètre

Informations générales :

L'Aztek Express est un carrousel mexicain qui effectue des tours à grande vitesse autour du totem situé au centre de l'attraction. À miparcours, le sens de rotation de l'attraction est inversé, ce qui fait que les visiteurs avancent à reculons. La rotation rapide génère des forces qui poussent les visiteurs vers l'extérieur de leur nacelle. La rotation peut également provoquer des vertiges chez certaines personnes.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

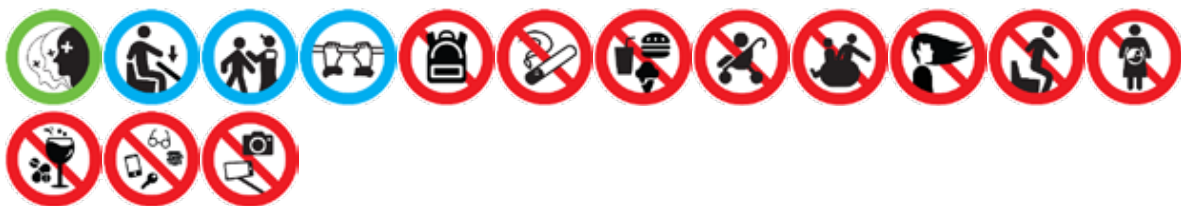
Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (1.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'une personne au maximum. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée d'autres personnes. . À la sortie se trouve une sonnette sur laquelle les visiteurs doivent appuyer pour signaler leur présence à l'opérateur. Une fois le tour en cours terminé, l'opérateur indiquera aux visiteurs qu'ils peuvent monter à bord. Lors de l'embarquement, le visiteur doit être capable de parcourir une courte distance de moins de 5 mètres entre son fauteuil roulant et la nacelle de l'attraction. Pour monter dans la nacelle, le visiteur doit franchir deux marches de 23 et 21 centimètres de hauteur. La nacelle dans laquelle le visiteur doit monter est légèrement inclinée. De plus, la banquette sur laquelle le visiteur doit s'asseoir est plus basse à l'arrière qu'à l'avant. L'avant de la banquette se trouve en moyenne à 30 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle et l'arrière à 20 centimètres en moyenne (1.2).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente. Dans la plupart des cas, l'attraction peut être orientée de telle sorte que la nacelle transportant un visiteur muni d'un bracelet rouge soit dirigée vers la sortie. Dans le cas contraire, le visiteur doit être capable de marcher au maximum 15 mètres sur un chemin en pente raide (1.3) ou 20 mètres sur un chemin en pente (1.4) et 5 mètres sur un chemin plat.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs sont attachés par un seul harnais pour plusieurs sièges
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides



1.1: Sortie



1.2: Embarquement



1.3: Pente raide



1.4: Pente inclinée



Balloon Race

INTENSITÉ : Tranquille

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,10 mètre

Informations générales :

Balloon Race est l'une des nombreuses attractions pour enfants que l'on trouve à Kinderland. Dans cette attraction, les visiteurs montent à bord d'une montgolfière qui effectue des tours autour du centre tout en montant et descendant.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée normale (2.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à l'entrée. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de l'entrée et ne comporte pas de file d'attente. Le visiteur doit pouvoir monter dans la nacelle de l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Pour monter dans la nacelle, le visiteur doit franchir une marche qui se trouve à 45 centimètres au-dessus du sol. Le banc sur lequel est assis le visiteur se trouve à 28 centimètres au-dessus du fond de la nacelle (2.2).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure de descente normale.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de rester assis en position verticale sans aide
- Les visiteurs doivent pouvoir monter et descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs mesurant plus de 1,50 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'une ceinture



2.1: Entrée



2.2: Embarquement



Banana Battle

INTENSITÉ : Modérée

TYPE D'ATTRACTION : Parcours aquatique

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 0,90 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,20 mètre

Informations générales :

Banana Battle est une balade en bateau interactive sur le thème de la jungle. Les visiteurs tirent avec un canon à eau sur des cibles disséminées tout au long du parcours. Il est également possible de tirer sur d'autres bateaux avec le canon à eau. En raison de ces canons et d'autres éléments présents le long du parcours, les visiteurs risquent d'être très mouillés dans cette attraction.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (3.2) située après l'entrée (3.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par un portillon, après quoi ils peuvent se rendre jusqu'à la plate-forme d'embarquement (3.3). Le fauteuil roulant peut être emmené jusqu'à la plate-forme d'embarquement. Ils attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de passer seul de son fauteuil roulant au bateau de l'attraction. Le bateau dans lequel le visiteur monte ne dispose pas de marchepied. Le plancher du bateau se trouve 8 centimètres plus bas que le sol du quai d'embarquement. La banquette sur laquelle le visiteur est assis se trouve à 30 centimètres au-dessus du plancher du bateau. L'arrière de la banquette est plus bas que l'avant et se trouve à 25 centimètres au-dessus du plancher (3.4).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Le personnel détachera un bateau et passera ainsi devant tous les autres bateaux pour récupérer les visiteurs. Le visiteur doit pouvoir monter à bord de ce bateau avec l'aide d'un accompagnateur. Dans la plupart des cas, les visiteurs peuvent être déposés près du quai d'embarquement et n'ont aucune action supplémentaire à effectuer. Si le quai d'embarquement est bloqué, les visiteurs seront évacués à l'aide d'une échelle qu'ils devront pouvoir descendre de manière autonome.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs seront mouillés dans cette attraction
- Cette attraction est équipée d'un harnais au niveau des hanches qui limite les mouvements des visiteurs, mais ne les retient pas
- Cette attraction comporte des flashes lumineux inattendus
- Cette attraction est en mouvement constant et ne peut pas être arrêtée



3.1: Entrée



3.2: Sortie



3.3: Quai d'embarquement



3.4: Bateau



Big Bang

INTENSITÉ : Modérée

TYPE D'ATTRACTION : Toboggan aquatique

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,00 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Big Bang est un toboggan aquatique sur lequel les visiteurs glissent à bord d'un petit canot pneumatique. La piste mesure 12 mètres de haut et 32 mètres de long. Les visiteurs risquent d'être mouillés en raison de l'eau présente sur la piste.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée principale (4.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs en fauteuil roulant peuvent se rendre jusqu'au pied de la cage d'escalier (4.2). Les visiteurs doivent ensuite parcourir 30 mètres sur un chemin en pente et monter 14 marches pour rejoindre le quai d'embarquement (4.3). Le visiteur doit être capable de monter seul dans le bateau de l'attraction (4.4) monter et descendre du toboggan (4.5). Pour monter dans le bateau, les visiteurs doivent d'abord se placer sur une marche de 14 centimètres de haut. Ils doivent ensuite enjamber un rebord dont la hauteur maximale est de 66 centimètres (4.6).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Si le visiteur se trouve dans la file d'attente au moment de l'évacuation, il doit être capable de parcourir jusqu'à 30 mètres sur un chemin en pente et de descendre 14 marches pour redescendre. Dans les autres cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure de sortie normale.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés
- Les visiteurs seront mouillés dans cette attraction



4.1: Entrée



4.2: Cage d'escalier



4.3: Quai d'embarquement



4.4: Bateau



4.5: Toboggan



4.6: Embarquement



Bob Express

INTENSITÉ : Modérée

TYPE D'ATTRACTION : Montagnes russes

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,20 mètre

TAILLE MINIMALE SANS ACCOMPAGNATEUR : 1,40 mètre

Informations générales :

Bob Express est un train-montagnes-russes motorisé dont le parcours dure 2 minutes et demie et qui atteint une vitesse maximale de 36 kilomètres à l'heure. Cette attraction effectue deux tours sur le circuit et ne fait pas de looping. Elle comporte des mouvements brusques et saccadés qui peuvent provoquer des vertiges chez certains visiteurs.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (5.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée d'autres personnes. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par un portillon, après quoi ils peuvent se rendre jusqu'au quai d'embarquement (5.2). Le fauteuil roulant peut être emmené jusqu'à la plate-forme d'embarquement, mais devra franchir une pente raide. Les visiteurs attendent ici que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit être capable de passer de son fauteuil roulant à la nacelle de l'attraction de manière autonome. Pour monter dans la nacelle, le visiteur doit franchir une marche qui s'élève à 25 centimètres au-dessus du sol. Le siège sur lequel le visiteur s'assoit se trouve à 30 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (5.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe plusieurs itinéraires d'évacuation possibles en fonction de la position du train. Pour l'itinéraire le plus long, le visiteur doit être capable de marcher jusqu'à 30 mètres sur un chemin plat, 60 mètres sur un chemin en pente (5.4) et de monter 22 marches pour atteindre la fin de l'itinéraire. Tous les itinéraires ne débouchent pas sur le quai d'embarquement. Si un visiteur en fauteuil roulant doit emprunter un itinéraire qui ne débouche pas sur le quai, il doit parcourir au maximum 200 mètres pour revenir au quai.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Les visiteurs mesurant plus de 1,95 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs sont attachés par une sangle commune à deux sièges
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains



5.1: Sortie



5.2: Quai d'embarquement



5.3: Embarquement



5.4: Chemin d'évacuation



Bootvaart

INTENSITÉ : Tranquille

TYPE D'ATTRACTION : Famille

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

La promenade en bateau est un circuit de plus de 3,5 minutes à travers la nature apaisante de Bobbejaanland. Bien que les bateaux naviguent sur l'eau, les visiteurs ne seront pas mouillés.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (6.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée d'autres personnes. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par un portillon, puis peuvent se rendre jusqu'à la plate-forme d'embarquement (6.2). Le fauteuil roulant peut accompagner le visiteur jusqu'à la plate-forme d'embarquement, mais devra franchir une pente raide. Là, ils attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit pouvoir passer de son fauteuil roulant au bateau de l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Pour s'installer dans le siège, le visiteur monte d'abord sur une marche située à 8 centimètres au-dessus du sol. Il descend ensuite deux marches de 20 et 28 centimètres de hauteur pour atteindre le plancher de la nacelle. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 28 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (6.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Les bateaux de cette attraction se trouvant sur l'eau, ils continueront automatiquement leur route jusqu'au quai d'embarquement. En cas d'évacuation, un embouteillage se formera devant le quai. Les visiteurs devront donc descendre prématurément du bateau et être capables de marcher moins de 5 mètres sur un chemin plat et moins de 5 mètres sur un chemin en pente légère (6.4). Dans certains cas, le visiteur devra également être capable de changer de bateau pour rejoindre le chemin d'évacuation.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs ne sont pas attachés



6.1: Sortie



6.2: Quai d'embarquement



6.3: Embarquement



6.4: Voie d'évacuation



Convoy Trucks

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 0,80 mètre

Informations générales :

Convoy Trucks est un circuit motorisé où les enfants peuvent prendre le volant. Les camions effectuent ensemble un circuit en file indienne.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (7.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un seul accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. Avant d'entrer dans cette attraction, les visiteurs doivent laisser leur fauteuil roulant à la sortie. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de la sortie. Sur le quai, les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit pouvoir monter dans le camion avec l'aide d'un accompagnateur. Pour accéder à l'avant de la nacelle, le visiteur doit pouvoir franchir deux marches de 26 centimètres et 17 centimètres de haut. Pour accéder à l'arrière de la nacelle Pour y accéder, le visiteur doit pouvoir franchir trois marches de 40, 12 et 14 centimètres de hauteur. Dans les deux cas, le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 25 centimètres au-dessus du plancher de la cabine (7.2).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas à effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de rester assis en position verticale sans aide
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs mesurant plus de 1,50 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'une ceinture



7.1: Sortie



7.2: Embarquement



Dreamcatcher

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Montagnes russes

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,10 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,30 mètre

Informations générales :

Dreamcatcher is een hangende achtbaan die bijna 3 minuten duurt en een topsnelheid behaalt van 45 kilometer per uur. Door de speciale gondels van deze achtbaan worden de zetels meegevoerd door de wind en de krachten van de attractie. Deze attractie gaat niet over de kop, maar maakt wel onstuimige en plotse bewegingen die enkele bezoekers een gevoel van duizeligheid kunnen geven.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (8.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Ils marchent ensuite sur 25 mètres et montent un escalier de 9 marches (8.2) pour rejoindre le quai d'embarquement (8.3). Ils attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit être capable de monter seul dans la nacelle de l'attraction. Le siège sur lequel le visiteur est assis est plus bas à l'arrière qu'à l'avant. Pour s'asseoir dans le siège, le visiteur doit enjamber une bosse qui s'élève à 75 centimètres au-dessus du sol. L'arrière du siège s'élève à 55 centimètres au-dessus du sol (8.4).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe trois endroits où un train peut s'arrêter. Le premier est le quai d'embarquement. Dans ce cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente du train. Le deuxième endroit se trouve près de la remontée. Dans ce cas, le visiteur doit être capable de marcher 10 mètres sur un chemin plat, 30 mètres sur un chemin accidenté et de monter jusqu'à 110 marches (8.5) pour rejoindre le chemin principal. De là, il faut marcher 40 mètres jusqu'à la sortie normale de l'attraction. Le troisième point se situe au niveau de la section de freinage devant le quai d'embarquement. Dans ce cas, les visiteurs doivent être évacués à l'aide d'une nacelle élévatrice. Le visiteur doit être capable de sortir seul de son siège et de franchir une hauteur de 1,50 mètre pour monter dans la nacelle. Celle-ci ramènera ensuite les visiteurs au sol, après quoi ils devront parcourir au maximum 30 mètres sur un chemin accidenté (8.6) pour rejoindre le chemin principal. De là, il faut marcher 40 mètres jusqu'à la sortie normale de l'attraction.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs portant une prothèse doivent pouvoir démontrer au personnel de l'attraction que celle-ci est bien fixée pour pouvoir accéder à l'attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'un harnais épaule-poitaine
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains





8.1: Sortie



8.2: Escalier menant à la plate-forme d'embarquement



8.3: Quai d'embarquement



8.4: Embarquement



8.5: Escalier d'évacuation



8.6: Voie d'évacuation accidentée



Dubbeldek Carrousel

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisée

TAILLE MINIMALE POUR NAVIGUER SEUL : 1,10 mètre

Informations générales :

Le Dubbeldek Carrousel est l'une des nombreuses attractions pour enfants que l'on trouve à Kinderland. Il s'agit d'un carrousel standard à deux étages. L'attraction effectue des mouvements de rotation à faible vitesse. Les chevaux sur lesquels les visiteurs peuvent s'asseoir montent et descendent également doucement. Les toupies dans lesquelles les visiteurs peuvent s'asseoir peuvent tourner sur elles-mêmes.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

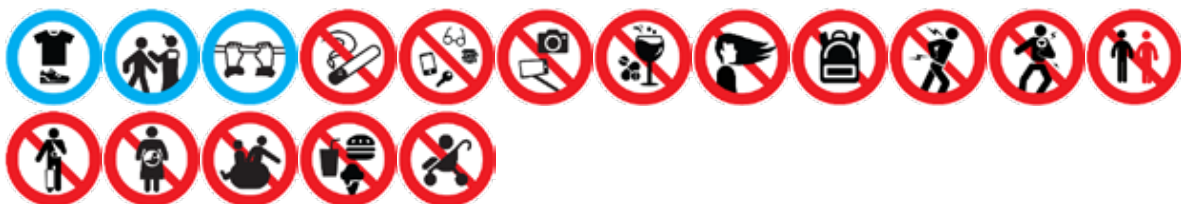
Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée normale (9.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à l'entrée. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de l'entrée et ne comporte pas de file d'attente. Pour accéder au carrousel, le visiteur doit monter 3 marches. Le visiteur doit pouvoir monter dans l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Cette attraction comporte de nombreux types de nacelles. Voici quelques exemples de types de nacelles : chevaux (9.2), poulets (9.3), chameaux (9.4), nacelles (9.5) et toupies (9.6). Pour monter sur un cheval, il y a une barre suspendue à 30 centimètres du sol. Les chevaux eux-mêmes mesurent 85 centimètres de haut. Pour monter sur un chameau, il y a une barre suspendue à 46 centimètres du sol. Les chameaux eux-mêmes mesurent d'une hauteur de 115 centimètres, c'est le type de télécabine le plus haut. Les cabines mesurent 55 centimètres de haut et ne sont équipées ni de barres d'appui ni de marchepieds. Pour monter dans une cabine, le visiteur doit franchir un marchepied situé à 41 centimètres du sol. Le siège sur lequel le visiteur s'assoit se trouve à 38 centimètres du plancher de la cabine. Il est déconseillé aux visiteurs à mobilité réduite de monter à un péage, car celui-ci peut pivoter lors de la montée et de la descente !

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs mesurant plus de 1,50 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés





9.1: Entrée



9.2: Cheval



9.3: Poulet



9.4: Chameau



9.5: Gondole



9.6: Toupie



The El Paso Special

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Familial

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR LES VISITEURS INDÉPENDANTS : 1,40 mètre

Informations générales :

« The El Paso Special » est un parcours interactif au cours duquel les visiteurs tirent sur des cibles avec leur pistolet. Ils traversent ainsi différentes scènes sur le thème du Far West. Lorsqu'ils touchent les cibles, des éléments se mettent en mouvement ou des sons retentissent. À la fin du parcours, les visiteurs peuvent consulter leur score sur le tableau d'affichage.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (10.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par un portillon, puis se dirigent vers le quai d'embarquement (10.2). Le fauteuil roulant peut être emmené jusqu'au quai d'embarquement. Ils attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit pouvoir passer de son fauteuil roulant à la nacelle de l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Pour monter à l'arrière de la nacelle, le visiteur doit franchir une marche qui s'élève à 20 centimètres au-dessus du sol. L'avant de la nacelle ne comporte pas de marche. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 28 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (10.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs restent assis dans leur nacelle jusqu'à ce qu'un membre du personnel vienne leur prêter main-forte. Celui-ci les dirigera dès que possible vers la sortie de secours la plus proche. Pour atteindre cette sortie, les visiteurs doivent être capables de parcourir de manière autonome une distance maximale de 20 mètres. Des conducteurs de courant sont présents dans le bâtiment, que le visiteur devra éventuellement enjamber pour atteindre la sortie (10.4). En aucun cas, le visiteur ne devra emprunter un escalier.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Cette attraction est équipée d'un harnais de sécurité qui limite les mouvements des visiteurs, mais ne les retient pas
- Cette attraction comporte des effets sonores inattendus
- Cette attraction comporte des zones sombres



10.1: Sortie



10.2: Quai d'embarquement



10.3: Embarquement



10.4: Conducteur de courant



El Rio

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Parcours aquatique

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,20 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

El Rio est une attraction de type « rivière rapide » dans laquelle les visiteurs effectuent un parcours de près de 4 minutes sur des eaux tumultueuses. Les visiteurs montent à bord d'un bateau qui avance en tournoyant sur l'eau. Le parcours comporte des éléments spéciaux tels que des rapides et un grand tourbillon dans lequel les visiteurs sont engloutis. En raison des eaux tumultueuses et des éléments spéciaux, les visiteurs risquent d'être très mouillés dans cette attraction.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (11.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée d'autres personnes. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par un portillon, puis se dirigent vers le quai d'embarquement (11.2). Le fauteuil roulant peut accompagner le visiteur jusqu'à la plate-forme d'embarquement. Là, ils attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de passer de son fauteuil roulant au bateau de l'attraction de manière autonome. Pour monter dans le bateau, le visiteur doit d'abord monter sur une marche située à 38 centimètres au-dessus du sol. Il doit ensuite franchir un rebord situé 26 centimètres plus haut que la marche. Le plancher du bateau sur lequel le visiteur doit se tenir est 47 centimètres plus bas que le rebord. Le siège sur lequel le visiteur doit s'asseoir se trouve à 37 centimètres au-dessus du plancher du wagon (11.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Les bateaux de cette attraction se trouvant sur l'eau, ils continueront automatiquement leur route jusqu'au quai d'embarquement. En cas d'évacuation, un embouteillage se formera devant le quai. Les visiteurs devront donc descendre prématurément du bateau et être capables de parcourir au maximum 10 mètres sur un chemin plat, 10 mètres sur un chemin en pente et de monter 6 marches (11.4). Dans certains cas, le visiteur doit également être capable de changer de bateau pour rejoindre le chemin d'évacuation.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés
- Les visiteurs seront mouillés dans cette attraction
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains
- Cette attraction est en mouvement constant et ne peut pas être arrêtée



11.2: Sortie



11.3: Quai d'embarquement



11.4: Embarquement



11.5: Voie d'évacuation



Flying Orca

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Familiale

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 0,80 mètre

TAILLE MINIMALE POUR VOYAGER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Flying Orca est une attraction où toute la famille peut prendre place à l'intérieur d'un orque. Tout en tournant autour du phare situé au centre, les orques montent et descendent.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (12.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs peuvent se rendre jusqu'au quai d'embarquement (12.2). Le fauteuil roulant peut être emmené jusqu'à la plate-forme d'embarquement. Les visiteurs attendent ici que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit pouvoir passer de son fauteuil roulant à la nacelle de l'attraction (12.3) avec l'aide d'un accompagnateur. La nacelle dans laquelle le visiteur doit monter présente une légère inclinaison. Pour accéder à l'avant de la nacelle, le visiteur doit pouvoir franchir une marche de 23 centimètres de haut. Pour accéder à l'arrière de la nacelle, il doit le visiteur doit franchir une marche de 38 centimètres de haut. Dans les deux cas, le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 39 centimètres au-dessus du plancher de la cabine. Les sièges comportent un rebord que les visiteurs doivent enjamber et qui se trouve à 54 centimètres au-dessus du plancher de la cabine.

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Dans le cas de cette attraction, le visiteur n'a pas à effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure de descente normale.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent pouvoir monter et descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs sont attachés par un harnais de sécurité
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides



12.1: Sortie



12.2: Quai d'embarquement



12.3: Embarquement



Fury

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Montagnes russes

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Non autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,30 mètre

Informations générales :

Fury est un grand huit dont le parcours dure 1 minute et demie et qui atteint une vitesse maximale de 106,6 km/h. Cette attraction comporte 3 lancements au début du parcours et effectue 4 loopings. Avant le lancement du train, les visiteurs peuvent choisir de parcourir le circuit en marche avant ou en marche arrière. Cette attraction peut provoquer des vertiges.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (13.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par le photomaton, puis empruntent un chemin pavé de 105 mètres (13.2) jusqu'au quai d'embarquement. Le chemin longe l'entrée Speedy Pass, où les visiteurs ne doivent PAS passer par le portillon (13.3). Le fauteuil roulant peut être emmené jusqu'au quai d'embarquement. Au niveau du quai (13.4), les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de passer seul de son fauteuil roulant à la nacelle de l'attraction (13.5). Pour s'installer dans le siège, le visiteur doit d'abord monter sur une marche située à 20 centimètres au-dessus du sol. Le siège dans lequel le visiteur doit s'asseoir se trouve à 53 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle et comporte un renflement situé à 63 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle. L'arrière du siège est 6 centimètres plus bas que l'avant. Les visiteurs qui accèdent à l'attraction de cette manière seront toujours placés dans un train qui avance sur la piste.

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe trois endroits où un train peut s'arrêter. Le premier est le quai d'embarquement. Dans ce cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente. Les deuxième et troisième endroits sont la plate-forme de lancement et la plate-forme de remorquage. Dans ces cas, le visiteur doit d'abord descendre d'une échelle, après quoi il doit se tenir debout. Il faut marcher 65 mètres sur un chemin plat et 25 mètres sur un chemin accidenté (13.6) pour rejoindre le chemin principal. De là, il reste au maximum 75 mètres à parcourir jusqu'à la sortie normale de l'attraction.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'un harnais
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains
- Pour les visiteurs qui ne souhaitent pas parcourir le circuit à l'envers, une file d'attente distincte est prévue à la fin de la file d'attente normale





13.1: Sortie



13.2: Chemin pavé



13.3: Portillon Speedy Pass



13.4: Quai d'embarquement



13.5: Embarquement



13.6: Voie d'évacuation irrégulière



Glijbaan

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Toboggan

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 0,85 mètre

TAILLE MINIMALE POUR UTILISATION AUTONOME : 1,10 mètre

Informations générales :

Le toboggan est un toboggan géant de 7 mètres de haut sur lequel les enfants comme les adultes peuvent glisser avec une natte en fibre de coco (14,5).

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée principale (14.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs doivent laisser leur fauteuil roulant à l'entrée. Ils doivent ensuite marcher 5 mètres sur un chemin plat, 20 mètres sur un chemin en pente et monter 36 marches (14.2) pour rejoindre la plate-forme d'embarquement (14.3). Le visiteur doit être capable de descendre du toboggan de manière autonome (14.6).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Si le visiteur se trouve dans la file d'attente au moment de l'évacuation, il doit être capable de parcourir au maximum 5 mètres sur un chemin plat, 20 mètres sur un chemin en pente et de descendre 36 marches pour redescendre. Dans les autres cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer d'actions supplémentaires par rapport à la procédure de sortie normale.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de rester assis en position verticale sans aide
- Les visiteurs doivent pouvoir descendre de l'attraction par leurs propres moyens
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés



14.1: Entrée



14.2: Chemin vers la plate-forme d'embarquement



14.3: Quai d'embarquement



14.4: Toboggan



14.5: Tapis en fibre de coco



Horse Pedalo

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Familiale

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 0,80 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Horse Pedalo est un monorail à pédales où les visiteurs pédalent eux-mêmes pour faire avancer la nacelle sur la piste. Le parcours s'étend sur environ 250 mètres. Pendant le trajet, vous survolez Desperado City à une hauteur d'environ 4 mètres.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (16.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Ils marchent ensuite sur 5 mètres et empruntent un escalier de 36 marches (16.2) pour rejoindre le quai d'embarquement (16.3). Ils attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de monter seul dans la nacelle de l'attraction. Pour monter dans la nacelle, le visiteur doit franchir une marche qui s'élève à 25 centimètres au-dessus du sol. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 47 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (16.4). Pour arriver au bout du parcours, les visiteurs n'ont pas besoin de pédaler. Pédaler ne ferait qu'accélérer la vitesse de la nacelle sur le parcours.

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Si le visiteur doit être évacué depuis la butte de l'ascenseur, il doit être capable de parcourir au maximum 15 mètres sur un chemin en pente et de monter 4 marches pour rejoindre le quai d'embarquement (16.5). Il existe un risque très faible que les cabines ne puissent plus être amenées au bout du parcours en cas de panne. Dans ce cas, une nacelle élévatrice sera utilisée, sur laquelle le visiteur devra pouvoir monter pour rejoindre le sol. Depuis le sol, il y a au maximum 120 mètres à parcourir à pied jusqu'à la sortie normale de l'attraction. Dans tous les autres cas, le visiteur n'a pas à effectuer de démarches supplémentaires par rapport à la procédure de descente normale.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'une ceinture
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains





16.1: Sortie



16.2: Escalier menant au quai d'embarquement



16.3: Quai d'embarquement



16.4: Embarquement



16.5: Voie d'évacuation



Kettingmolen

INTENSITÉ : Modérée

TYPE D'ATTRACTION : Familiale

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,00 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Le « Kettingmolen » est un manège classique de type « swing ». Les visiteurs prennent place dans un siège relié par une chaîne et tournent autour du centre de l'attraction. La rotation rapide de l'attraction peut provoquer des vertiges chez certains visiteurs.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (17.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Ils attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Ils doivent ensuite monter 7 marches pour atteindre le siège. Le visiteur doit pouvoir s'asseoir dans le siège avec l'aide d'un accompagnateur. Le siège dans lequel le visiteur doit s'installer se trouve à 50 centimètres au-dessus du sol de la plate-forme d'embarquement (17.2).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs portant une prothèse doivent pouvoir démontrer au personnel de l'attraction que celle-ci est bien fixée pour pouvoir accéder à l'attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'une ceinture
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides



17.1: Sortie



17.2: Embarquement



King Kong

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Familiale

TAILLE MINIMALE AVEC ACCOMPAGNATEUR : 1,00 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,30 mètre

Informations générales :

King Kong est une attraction dans laquelle un singe mécanique soulève les visiteurs à une hauteur de 12 mètres. Il fait ensuite balancer d'avant en arrière la nacelle dans laquelle se trouvent les visiteurs pendant une minute. Au bout d'une minute, la nacelle redescend doucement jusqu'au sol. Les mouvements de va-et-vient de la nacelle peuvent provoquer des secousses.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (18.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Ils marchent ensuite 5 mètres pour rejoindre le quai d'embarquement (18.2). Ils attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit pouvoir monter dans l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Pour entrer dans la nacelle, le visiteur doit d'abord monter deux marches qui mesurent chacune 20 centimètres de haut. Le siège sur lequel le visiteur s'assoit se trouve à 50 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle, mais comporte une bosse située à 58 centimètres au-dessus du sol (18.4).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe un risque très faible que la nacelle ne puisse plus être ramenée au sol en cas de panne. Dans ce cas, une nacelle élévatrice sera utilisée, sur laquelle le visiteur devra pouvoir monter. Dans tous les autres cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent pouvoir monter et descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs sont attachés par un seul harnais pour plusieurs sièges
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains
- Cette attraction comporte des effets de fumée



18.1: Sortie



18.2: Quai d'embarquement



18.3: Embarquement



Locomotion

INTENSITÉ : Douce

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Non autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 0,80 mètre

Informations générales :

« Locomotion » est un circuit où les enfants prennent place dans un petit train. Les petits trains font des tours sur une plaque tournante décorée sur le thème du Far West.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (19.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. Avant d'entrer dans cette attraction, les visiteurs doivent laisser leur fauteuil roulant à la sortie. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de la sortie. Sur le quai, les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit pouvoir monter dans la nacelle de l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Pour monter dans la nacelle Pour monter, le visiteur doit franchir deux marches de 28 et 17 centimètres de hauteur. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 21 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (19.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs mesurant plus de 1,50 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas sécurisés



19.1: Sortie



19.2: Embarquement



Mini Trein

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,10 mètre

Informations générales :

Mini Trein est l'une des nombreuses attractions pour enfants que l'on trouve à Kinderland. Le petit train effectue un petit circuit de quelques mètres sur une voie ferrée.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

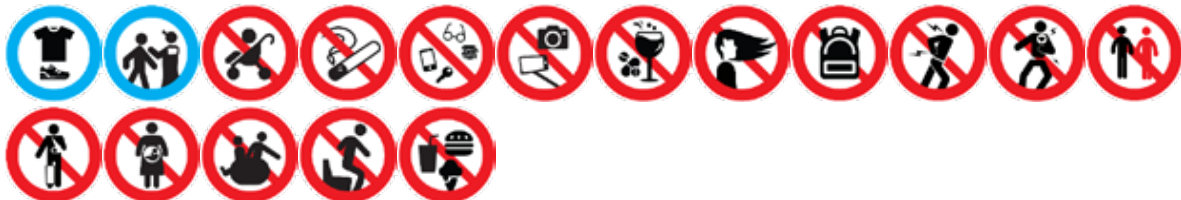
Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée normale (21.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à l'entrée. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de l'entrée et ne comporte pas de file d'attente. Pour monter dans le train, le visiteur doit monter 3 marches. Le visiteur doit pouvoir monter dans la nacelle de l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Pour monter dans la nacelle, le visiteur doit franchir 3 marches de 34 cm, 21 cm et 25 cm de hauteur. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 18 cm au-dessus du plancher de la nacelle (21.2).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de rester assis en position verticale de manière autonome
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs mesurant plus de 1,50 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés



21.1: Entrée



21.2: Embarquement



Monorail

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Transport

TAILLE MINIMALE AVEC ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,20 mètre

Informations générales :

Le monorail est une attraction qui transporte les visiteurs à quelques mètres au-dessus du sol vers l'une des deux stations situées de part et d'autre du parc. L'une des stations se trouve près de la place d'entrée et l'autre à Desperado City. Pendant le trajet, le visiteur peut profiter tranquillement de la vue.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction depuis les deux stations par l'entrée normale (22.1 et 22.3). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de 2 personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. Le fauteuil roulant peut circuler jusqu'au quai d'embarquement aux deux stations, mais devra franchir une pente raide (22.2 et 22.4). Si le fauteuil roulant du visiteur est pliable, celui-ci peut être transporté dans la cabine arrière (22.5). Le visiteur doit être capable de monter seul dans la cabine. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 47 centimètres au-dessus du plancher de la cabine.

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Dans la plupart des cas de panne, il est possible que le train continue jusqu'à la gare suivante, où les visiteurs n'ont alors aucune démarche supplémentaire à effectuer par rapport à la procédure normale de descente. Dans certains cas, le train ne peut pas poursuivre sa route. Si tel est le cas, il faut utiliser une nacelle élévatrice sur laquelle le visiteur doit pouvoir monter de manière autonome pour rejoindre le sol. Le transfert vers la nacelle élévatrice s'effectuera à une hauteur comprise entre 2 et 4 mètres.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de rester assis en position verticale sans aide
- Les visiteurs doivent pouvoir monter et descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs ne sont pas attachés
- Certains jours, il n'est pas possible de monter à la station située près de Bobbejaan Schoepenplein



22.1: Entrée Bobbejaan Schoepenplein



22.2: Quai d'embarquement Bobbejaan Schoepenplein



22.3: Entrée Desperado City



22.4: Quai d'embarquement Desperado City



22.5: Embarquement



23.1: Portillon à côté de la sortie



23.2: Quai d'embarquement



23.3: Embarquement



23.4: Escalier d'évacuation



23.5: Escalier en colimaçon



23.6: Voie d'évacuation irrégulière



Oki Doki

INTENSITÉ : Modérée

TYPE D'ATTRACTION : Montagnes russes

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 0,95 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Oki Doki est un grand huit junior dont le parcours dure environ 1 minute et qui atteint une vitesse maximale de 58 km/h. Cette attraction ne comporte pas de looping. Grâce à ses éléments modérés, cette attraction est parfaite pour toute la famille.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (24.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux les visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par un portillon, puis marchent 5 mètres sur un chemin plat et 10 mètres sur un chemin en pente pour rejoindre le quai d'embarquement (24.2). Le fauteuil roulant ne peut pas être emmené jusqu'au quai et doit rester à la sortie. Au niveau du quai, les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de passer seul de son fauteuil roulant à la nacelle de l'attraction. Pour monter dans la nacelle, le visiteur doit franchir une marche qui s'élève à 8 centimètres au-dessus du sol. La banquette sur laquelle le visiteur s'assoit se trouve à 25 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (24.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe trois endroits où un train peut s'arrêter. Le premier est le quai d'embarquement. Dans ce cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente. Le deuxième endroit se trouve au niveau de la rampe d'accès. Dans ce cas, le visiteur doit être capable de marcher 5 mètres sur un chemin plat, 5 mètres sur un chemin en pente et au maximum il faut monter 120 marches (24.4) pour rejoindre le chemin principal. De là, il reste 40 mètres à parcourir jusqu'à la sortie normale de l'attraction. Le troisième point se trouve au niveau de la section de freinage devant le quai d'embarquement. Dans ce cas, les visiteurs seront évacués à l'aide d'une échelle d'évacuation. L'évacuation se fera alors à une hauteur comprise entre 2 et 3 mètres. Le visiteur doit être capable de descendre de cette échelle, de marcher sur une distance maximale de 15 mètres sur un chemin rectiligne et de monter jusqu'à 5 marches (24.5) pour rejoindre la sortie normale de l'attraction.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent pouvoir monter et descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs sont assurés grâce à un harnais de sécurité





24.1: Sortie



24.2: Quai d'embarquement



24.3: Embarquement



24.4: Escalier d'évacuation



24.5: Voie d'évacuation



Old Carousel

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,10 mètre

Informations générales :

Old Carousel est l'une des nombreuses attractions pour enfants que l'on trouve à Kinderland. Il s'agit d'un manège classique destiné aux jeunes enfants. L'attraction effectue des mouvements de rotation à faible vitesse. Les ballons dans lesquels les visiteurs peuvent s'asseoir peuvent tourner sur eux-mêmes.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

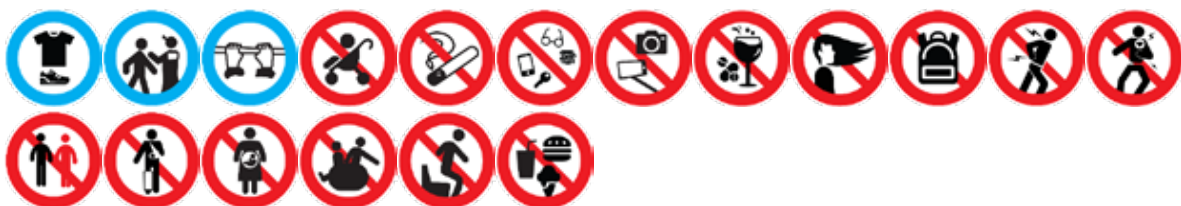
Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée normale (25.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à l'entrée. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de l'entrée et ne comporte pas de file d'attente. Pour accéder au carrousel, le visiteur doit monter 3 marches. Le visiteur doit pouvoir monter dans l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Cette attraction dispose de 3 types de nacelles : grands chevaux (25.2), petits chevaux (25.3) et montgolfières (25.4). Pour monter sur un grand cheval, le visiteur doit d'abord se placer sur un marchepied situé à 35 centimètres au-dessus du sol. Depuis le marchepied, le visiteur peut monter sur le cheval qui se trouve 64 centimètres plus haut. Pour monter sur un petit cheval, il y a des étriers suspendus à 29 centimètres du sol. Les petits chevaux eux-mêmes mesurent 59 centimètres de haut. Il est déconseillé aux visiteurs à mobilité réduite de monter dans une montgolfière, car celle-ci peut tourner pendant la montée et la descente !

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de rester assis en position verticale de manière autonome
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs mesurant plus de 1,50 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés



25.1: Entrée



25.2: Grand cheval



25.3: Petit cheval



25.4: Montgolfière



Orbiter

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Non autorisé

TAILLE MINIMALE POUR LES ENFANTS SEULS : 1,20 mètre

Informations générales :

Orbiter est l'une des nombreuses attractions pour enfants que l'on trouve à Kinderland. Dans cette attraction, les visiteurs prennent place dans une voiturette électrique et doivent percuter les autres visiteurs autant de fois que possible. Lors des collisions, les voitures font du bruit et tournent sur elles-mêmes.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée normale (26.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à l'entrée. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de l'entrée et comporte une file d'attente courte de moins de 5 mètres. Pour monter dans la voiture, le visiteur doit être capable de marcher sur une distance maximale de 10 mètres. Le visiteur doit pouvoir monter dans la nacelle de l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Pour monter dans la voiture, le visiteur doit se placer sur une marche qui s'élève à 58 centimètres au-dessus du sol. Il descend ensuite de 22 centimètres pour atteindre le plancher de la voiture. La banquette sur laquelle le visiteur est assis se trouve à 20 centimètres au-dessus du plancher de la voiture. (26.2) En raison des chocs provoqués par les collisions, cette attraction est fortement déconseillée aux visiteurs en situation de handicap.

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure de descente habituelle.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent payer pour accéder à cette attraction
- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'une ceinture
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains



26.1: Entrée



26.2: Embarquement



Pony Ride

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 0,90 mètre

TAILLE MINIMALE POUR LES ENFANTS SEULS : 1,10 mètre

Informations générales :

Pony Ride est un manège qui dure 2 minutes. Le visiteur prend place sur un cheval mécanique et effectue un tour dans un cadre verdoyant. Les chevaux effectuent des mouvements de balancement pendant le parcours.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (27.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant près de la sortie. Le quai d'embarquement (27.2) est situé juste à côté de la sortie. Sur le quai, les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit être capable de monter sur le cheval de manière autonome. Pour ce faire, il doit se placer sur une marche située à 17 centimètres au-dessus du sol. Depuis cette marche, le visiteur peut monter sur le cheval, qui se trouve 52 centimètres plus haut (27.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe un risque très faible que les chevaux ne puissent plus être ramenés au bout du parcours en cas de panne. Dans ce cas, le visiteur doit être capable de marcher sur une distance maximale de 20 mètres sur un chemin accidenté pour rejoindre la sortie normale de l'attraction. Dans tous les autres cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure de sortie normale.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Les visiteurs mesurant plus de 1,95 mètre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés
- Cette attraction ne s'arrête pas automatiquement



27.1: Sortie



27.2: Quai d'embarquement



27.3: Embarquement



Reuzenrad

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Familiale

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Toujours autorisé

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Le Reuzenrad est une attraction classique d'une hauteur de 30 mètres. Les visiteurs peuvent prendre place dans l'une des 24 nacelles pour profiter d'une belle vue sur le parc. La roue tourne autour de son axe central, entraînant les visiteurs dans un mouvement de rotation qui les fait monter et descendre. Les nacelles peuvent légèrement osciller.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

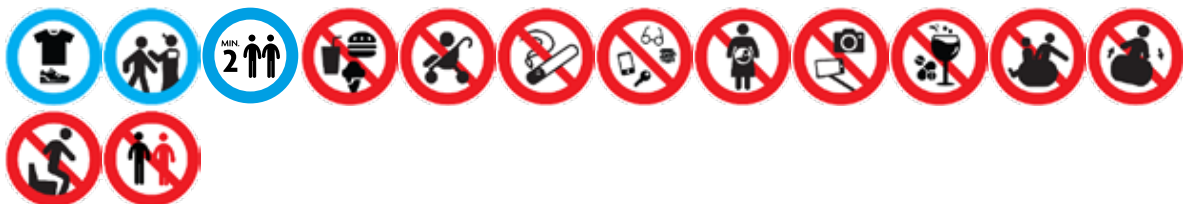
Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (28.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée. Avant d'accéder à cette attraction, les visiteurs doivent laisser leur fauteuil roulant près de la sortie. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de la sortie. Les visiteurs attendent près du quai que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable, avec l'aide d'un accompagnateur, de passer de son fauteuil roulant à la nacelle de l'attraction. Pour entrer dans la nacelle, le visiteur doit d'abord monter sur une marche de 36 centimètres de haut. Le siège sur lequel le visiteur doit s'asseoir se trouve à 36 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (28.2).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe un risque très faible que les cabines ne puissent plus être ramenées au sol en cas de panne. Dans ce cas, une nacelle élévatrice sera utilisée, sur laquelle les visiteurs devront pouvoir monter. Dans tous les autres cas, les visiteurs n'ont aucune action supplémentaire à entreprendre pendant la procédure par rapport au processus normal de descente..

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de rester assis en position verticale sans aide
- Les visiteurs doivent pouvoir monter et descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs ne sont pas attachés



28.1: Sortie



28.2: Embarquement



Revolution

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Montagnes russes

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,00 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Revolution est un grand huit en salle dont le parcours dure près de 3 minutes et qui atteint une vitesse maximale de 50 km/h. À bord d'un train composé de 30 nacelles, les visiteurs sont d'abord hissés le long d'une spirale, puis descendent à travers des environnements sombres agrémentés d'effets lumineux et sonores. Chaque nacelle peut accueillir 1 ou 2 personnes assises l'une derrière l'autre, qui sont sécurisées par la même barre de sécurité.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par une file d'attente distincte située à côté de l'entrée principale (29.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée d'autres personnes. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs peuvent emprunter la file d'attente spéciale qui mène directement au quai d'embarquement (29.2). Le fauteuil roulant peut être emmené jusqu'au quai d'embarquement, mais devra franchir une pente raide. Les visiteurs attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de passer de manière autonome entre son fauteuil roulant et la nacelle de l'attraction. Pour monter dans la nacelle, le visiteur doit franchir une marche située à 30 centimètres au-dessus du sol. La banquette sur laquelle le visiteur s'assoit se trouve à 20 centimètres au-dessus du plancher de la nacelle (29.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Il existe trois endroits où un train peut s'arrêter. Le premier est le quai d'embarquement. Dans ce cas, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure normale de descente. Le deuxième endroit se trouve au niveau de la rampe d'accès. Dans ce cas, les visiteurs doivent être évacués selon une procédure spéciale. Ils sont sortis du train un par un à l'aide d'une ceinture de sécurité et doivent ensuite parcourir au maximum 150 mètres sur un chemin étroit en pente (29.4), 50 mètres sur un chemin droit et monter 78 marches pour rejoindre le quai d'embarquement. Le troisième endroit est la section de freinage située avant le quai d'embarquement. Souvent, le train pourra encore rouler jusqu'au quai d'embarquement à partir de là. Si ce n'est pas le cas, le visiteur devra marcher jusqu'à 20 mètres sur un chemin rectiligne pour rejoindre le quai d'embarquement.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs sont attachés par un harnais de sécurité
- Cette attraction comporte des effets sonores inattendus
- Cette attraction comporte des flashes lumineux inattendus
- Cette attraction comporte des zones sombres



29.1: Entrée



29.2: Quai d'embarquement



29.3: Embarquement



29.4: Pente étroite



Rode Baron

INTENSITÉ : Calme

TYPE D'ATTRACTION : Enfants

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : Non autorisé

TAILLE MINIMALE POUR LES ENFANTS SEULS : 0,90 mètre

Informations générales :

Rode Baron est une attraction où les enfants peuvent prendre place dans l'un des petits avions. Tout en tournant autour du centre de l'attraction, les avions montent et descendent.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (30.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Le quai d'embarquement est situé juste à côté de la sortie. Sur le quai, les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne le feu vert. Pour monter à bord, le visiteur doit pouvoir monter dans le petit avion avec l'aide d'un accompagnateur. Pour monter à l'avant d'un avion, le visiteur doit franchir deux marches de 21 et 37 centimètres de haut. La banquette à l'avant se trouve à 30 centimètres au-dessus du plancher de l'avion. Pour monter à l'arrière de l'avion, le visiteur doit franchir deux marches de 24 centimètres et 29 centimètres de hauteur. La banquette à l'arrière se trouve à 20 centimètres au-dessus du plancher de l'avion (30.2).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Pour cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure de descente habituelle.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Les visiteurs mesurant plus de 1,50 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'une ceinture



30.1: Sortie



30.2: Embarquement



Sledge Hammer

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : thrillride

TAILLE MINIMALE POUR MONTER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Sledge Hammer est une attraction géante de type frisbee qui fait tourner les visiteurs d'un côté à l'autre pendant près de 3 minutes. L'attraction atteint une vitesse pouvant aller jusqu'à 110 km/h et une hauteur maximale de 42 mètres. En raison de la vitesse élevée des mouvements de rotation, certains visiteurs peuvent avoir des vertiges.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (31.2) située après l'entrée principale (31.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. Le chemin menant à la sortie est un chemin pavé de 65 mètres (31.3). À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Le quai d'embarquement (31.4) est directement adjacent à la sortie. Sur le quai, les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit parcourir moins de 5 mètres pour se rendre du bord du quai d'embarquement jusqu'au siège. Le visiteur doit, avec pouvoir monter et descendre de l'attraction avec l'aide d'un accompagnateur. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 66 centimètres du sol, mais comporte une bosse qui se trouve à 79 centimètres au-dessus du sol. L'arrière du siège est plus bas que l'avant et se trouve à 56 centimètres au-dessus du sol (31.5).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Dans le cas de cette attraction, le visiteur n'a pas besoin d'effectuer de gestes supplémentaires par rapport à la procédure de sortie normale.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre avec l'aide d'un accompagnateur
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs portant une prothèse doivent pouvoir démontrer au personnel de l'attraction que celle-ci est bien fixée pour pouvoir accéder à l'attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'un harnais d'épaule
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides





31.1: Entrée normale



31.2: Sortie



31.3: Chemin pavé



31.4: Quai d'embarquement



31.5: Embarquement



Speedy Bob

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Montagnes russes

TAILLE MINIMALE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : 1,10 mètre

TAILLE MINIMALE POUR NAVIGUER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Speedy Bob est un grand huit de type « wild mouse » qui dure près d'une minute et demie et atteint une vitesse maximale de 45 km/h. Pendant le parcours, la nacelle effectue des virages serrés et des descentes abruptes. La nacelle ne tourne pas sur elle-même, mais les mouvements de l'attraction peuvent tout de même provoquer des vertiges chez certains visiteurs.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (32.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Ils doivent ensuite marcher 25 mètres sur un chemin droit et 30 mètres sur un chemin en légère pente pour rejoindre le quai d'embarquement (32.2). Ils y attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit être capable de monter seul dans la nacelle de l'attraction. Pour entrer dans la nacelle, le visiteur doit franchir une marche située à 13 centimètres au-dessus du sol. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 30 centimètres au-dessus du fond de la nacelle. L'arrière du siège est plus bas que l'avant et se trouve à 20 centimètres au-dessus du plancher (32.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs doivent attendre de recevoir les instructions d'un membre du personnel. L'attraction dispose de plusieurs points d'évacuation. Pour descendre de la nacelle jusqu'au sol, les visiteurs doivent être capables de parcourir au maximum 15 mètres sur un chemin rectiligne en hauteur (32.4), 5 mètres sur un chemin légèrement en pente en hauteur et de monter 80 marches (32.5). Pour se rendre du sol à la plate-forme d'embarquement, le visiteur doit être capable de marcher au maximum 20 mètres sur un chemin droit et de monter 6 marches.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Les visiteurs mesurant plus de 1,95 mètre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs sont attachés à l'aide d'un harnais
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains





32.1: Sortie



32.2: Pente légèrement inclinée vers le quai d'embarquement



32.3: Embarquement



32.4: Passerelle droite au-dessus du sol



32.5: Escalier d'évacuation



Terra Magma

INTENSITÉ : Modérée

TYPE D'ATTRACTION : Parcours aquatique TAILLE

MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,00 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Terra Magma est un parcours aquatique en intérieur où les visiteurs pénètrent dans un tronc d'arbre qui traverse des environnements sombres au thème mystérieux. L'attraction comporte trois montées et trois descentes. Il y aura des moments dans l'attraction avec des effets lumineux et sonores inattendus. Les visiteurs seront mouillés dans cette attraction.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par l'entrée Speedy Pass (33.2), située après le portillon d'entrée (33.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée d'autres personnes. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs doivent laisser leur fauteuil roulant à l'entrée Speedy Pass. Ils doivent ensuite marcher 15 mètres sur un chemin légèrement en pente et 30 mètres sur un chemin droit pour rejoindre le quai d'embarquement (33.3). Une partie de la file d'attente de cette attraction est très sombre. Au quai, les visiteurs attendent que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de passer de son fauteuil roulant au bateau de l'attraction de manière autonome. Pour monter à bord, le visiteur doit d'abord parcourir 4 mètres sur un plateau tournant en mouvement en 20 secondes maximum pour rejoindre le bateau. Au niveau du bateau, le visiteur doit franchir une marche qui s'élève à 6 centimètres au-dessus du sol. Le plancher de la nacelle se trouve 53 centimètres plus bas que la marche et présente donc un accès profond. La banquette sur laquelle le visiteur est assis se trouve à 25 centimètres au-dessus du plancher du bateau. Le visiteur peut se mettre debout sur la banquette pour faciliter l'accès (33.4).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Les bateaux de cette attraction se trouvant sur l'eau, ils continueront automatiquement leur parcours jusqu'à la prochaine colline de remontée ou jusqu'au quai d'embarquement. En cas d'évacuation, un embouteillage se formera devant ou sur la colline, ou devant le quai. Les visiteurs devront donc descendre prématurément du bateau et être capables de marcher jusqu'à 20 mètres sur un chemin plat, 5 mètres sur un chemin en pente douce, 10 mètres sur un chemin en pente, 15 mètres sur un chemin en pente raide (33,5°) et de monter 4 marches. Dans certains cas, le visiteur doit également être capable de changer de bateau pour rejoindre le chemin d'évacuation.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés
- Les visiteurs seront mouillés dans cette attraction
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains
- Cette attraction comporte des effets sonores inattendus
- Cette attraction comporte des flashes lumineux inattendus
- Cette attraction comporte des zones sombres
- Cette attraction est en mouvement constant et ne peut pas être arrêtée





33.1: Porte d'entrée



33.2: Speedy Pass entrée



33.3: Quai d'embarquement



33.4: Embarquement



33.5: Pente raide



Typhoon

INTENSITÉ : Intense

TYPE D'ATTRACTION : Montagnes russes

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,25 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Typhoon est un grand huit en acier dont le parcours dure 1,5 minute et qui atteint une vitesse maximale de 80 km/h. L'attraction comporte une montée verticale et une descente très raide. Elle comprend également 4 inversions, dont 1 looping et 3 corkscrews. Les mouvements de l'attraction et les retournements peuvent provoquer des vertiges chez certains visiteurs.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (34.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux les visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à être accompagnée. Pour rejoindre la sortie de l'attraction, les visiteurs doivent d'abord emprunter un chemin pavé de 60 mètres. Pour accéder à l'attraction, les visiteurs passent par un portillon, après quoi ils peuvent se rendre jusqu'au quai d'embarquement (34.2). Le fauteuil roulant peut être emmené jusqu'à la plate-forme d'embarquement, mais devra franchir une pente raide. Les visiteurs attendent ici que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter. Le visiteur doit être capable de passer de son fauteuil roulant au cabine d'attraction. Pour monter dans la cabine, le visiteur doit franchir une marche située à 30 centimètres au-dessus du sol. Le siège sur lequel le visiteur est assis se trouve à 38 centimètres au-dessus du plancher de la cabine, mais comporte une bosse située à 49 centimètres au-dessus du plancher (34.3).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. L'attraction dispose de plusieurs points d'évacuation. Si le train s'immobilise sur la colline de l'ascenseur et qu'il est impossible de le faire avancer, les visiteurs sont évacués à l'aide d'un ascenseur spécial (34.4). Dans ce cas, le visiteur doit être capable de se déplacer de manière autonome vers d'autres sièges et d'utiliser cet ascenseur pour être ramené au sol. De là, le visiteur doit marcher 10 mètres sur un chemin rectiligne pour rejoindre le chemin principal, puis encore 30 mètres pour atteindre le quai d'embarquement. Dans les autres cas, pour descendre de la télécabine au sol, les visiteurs doivent être capables de descendre au maximum 12 marches d'un escalier normal, 10 marches d'une échelle d'évacuation (34.5) ou 95 marches d'un escalier en colimaçon (34.6). Pour rejoindre un chemin principal depuis le sol, le visiteur doit être capable de marcher au maximum 20 mètres sur un chemin rectiligne et de monter 10 marches. Depuis le chemin principal, le visiteur doit marcher au maximum 100 mètres pour rejoindre la sortie normale de l'attraction.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à accéder à cette attraction
- Les visiteurs portant une prothèse doivent pouvoir démontrer au personnel de l'attraction que celle-ci est bien fixée pour pouvoir accéder à l'attraction
- Les visiteurs sont sécurisés par un harnais d'épaule
- Cette attraction comporte des mouvements de rotation rapides
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains





34.1: Sortie



34.2: Quai d'embarquement



34.3: Embarquement



34.4: Montée



34.5: Échelle d'évacuation



34.6: Escalier en colimaçon



Wild Water Slide

INTENSITÉ : Modérée

TYPE D'ATTRACTION : Parcours aquatique

TAILLE MINIMALE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR : 1,00 mètre

TAILLE MINIMALE POUR ACCÉDER SEUL : 1,40 mètre

Informations générales :

Wild Water Slide est un toboggan aquatique en plein air où les visiteurs montent à bord d'un tronc d'arbre qui traverse une partie du grand lac. L'attraction comporte deux montées et deux descentes. En raison du courant rapide et des virages serrés, le bateau peut effectuer des mouvements saccadés. Les visiteurs se mouillent dans cette attraction.

Informations d'accès pour les visiteurs à mobilité réduite :

Les visiteurs munis d'un bracelet rouge peuvent accéder à l'attraction par la sortie (35.1). Chaque visiteur peut être accompagné d'un accompagnateur (âgé de 16 ans ou plus) muni d'un bracelet noir et d'un maximum de deux personnes. L'entrée alternative de l'attraction est également accessible aux visiteurs munis d'un bracelet bleu clair. Attention : cette personne n'est pas autorisée à emmener des personnes supplémentaires. À l'entrée de cette attraction, les visiteurs laissent leur fauteuil roulant à la sortie. Ils doivent ensuite marcher 25 mètres et monter 2 volées d'escaliers totalisant 72 marches (35.2) pour rejoindre le quai d'embarquement (35.3). Ils attendent là jusqu'à ce que l'opérateur leur donne l'autorisation de monter à bord. Le visiteur doit être capable de monter seul dans le bateau de l'attraction. Pour monter dans le bateau, le visiteur doit d'abord marcher 4 mètres sur un plateau tournant en mouvement en 30 secondes maximum pour atteindre le bateau. Au niveau du bateau, le visiteur doit franchir une marche qui s'élève à 16 centimètres au-dessus du sol. Le plancher de la nacelle se trouve 56 centimètres plus bas que le marchepied et présente donc un accès profond. La banquette sur laquelle le visiteur est assis se trouve à 30 centimètres au-dessus du fond du bateau. Le visiteur peut se mettre debout sur la banquette pour faciliter l'accès (35.4).

En cas d'évacuation :

En cas d'évacuation, les visiteurs attendent de recevoir les instructions d'un membre du personnel. Comme les bateaux de cette attraction se trouvent sur l'eau, ils continueront automatiquement leur chemin jusqu'à la prochaine colline de remontée ou jusqu'au quai d'embarquement. En cas d'évacuation, un embouteillage se formera devant ou sur la colline, ou devant le quai. De ce fait, les visiteurs doivent descendre du bateau prématurément et être capable, au maximum, de parcourir 55 mètres sur un chemin rectiligne, 15 mètres sur un chemin étroit et en pente raide (35.5), 5 mètres sur un chemin étroit et en pente, de monter 5 marches d'un escalier normal et 8 marches d'une échelle d'évacuation (35.6). Dans certains cas, le visiteur doit également être capable de changer de bateau pour rejoindre le chemin d'évacuation.

Pour pouvoir monter sur cette attraction, les visiteurs doivent respecter les consignes suivantes :

- Les visiteurs doivent être capables de se tenir seuls et de rester assis en position verticale
- Les visiteurs doivent être capables de monter et de descendre de manière autonome
- Pour des raisons de sécurité, les visiteurs portant un plâtre ne sont pas autorisés à monter sur cette attraction
- Les visiteurs ne sont pas attachés
- Les visiteurs seront mouillés dans cette attraction
- Cette attraction comporte des mouvements brusques et soudains
- Cette attraction est en mouvement constant et ne peut pas être arrêtée





35.1: Sortie



35.2: Escalier menant à la plate-forme d'embarquement



35.3: Quai d'embarquement



35.4: Embarquement



35.5: Pente raide



35.6: Échelle d'évacuation

-  Vous devez être entièrement habillé
-  Suivez toujours les instructions du personnel sur
-  Vous devez vous tenir fermement dans l'attraction
-  Vous risquez d'être mouillé dans cette attraction
-  Veuillez toujours garder la tête droite dans l'attraction
-  Veuillez fermer vous-même le harnais une fois assis
-  Cette attraction peut provoquer des vertiges
-  Il est interdit d'apporter de la nourriture et/ou des boissons dans l'attraction.
-  Il est interdit d'apporter des poussettes dans la file d'attente.
-  Il est interdit de fumer dans la file d'attente/l'attraction
-  Il est interdit d'apporter des objets non fixés dans l'attraction
-  Les sacs à dos et les sacs ne sont pas autorisés dans l'attraction
-  L'utilisation d'appareils photo et/ou de perches à selfie est interdite
-  Il est interdit d'accéder à cette attraction sous l'influence de l'alcool et/ou d'autres substances psychoactives
-  Les cheveux longs ne doivent pas rester détachés dans cette attraction. Veuillez les attacher en queue de cheval
-  Les femmes enceintes ne sont pas admises.
-  Il est interdit de sortir les bras et/ou les jambes de la gondole.
-  Il est interdit de se balancer avec le bateau
-  Il est interdit de s'asseoir dans le sens inverse de la marche.
-  Il est interdit de se tenir debout pendant le trajet
-  Cette attraction est déconseillée aux personnes souffrant de maux de dos et/ou de cou
-  Cette attraction est déconseillée aux personnes souffrant de troubles cardiaques
-  Les personnes portant un plâtre ne sont pas admises
-  Interdit de se pencher



Attracties Attractions Attraktionen

TOEGEGANE LENGTEPROCEDURE
PROCEDURE TAILLE PERMISSE
ZULÄSSIGEN GRÖSSE PROZEDUR

VOORWAARDEN
LES CONDITIONS
BEDINGUNGEN

	VERBODEN INTERDIT VERBOTEN	TOEGELATEN MITS BEGELEIDING PERMIS SI ACCOMPAGNÉ ZUGELASSEN MIT BEGLEITUNG	TOEGELATEN PERMIS ZUGELASSEN	VERBODEN INTERDIT VERBOTEN	ZELFSTANDIG KUNNEN INSTAPPEN FOU VOIR MARCHER INDEPENDAMMENT UNABHÄNGIG GEHEN KÖNNEN	ZELFSTANDIG KUNNEN VASTHOUDEN PEUVENT SE TENIR INDEPENDAMMENT UNABHÄNGIG HALTEN KÖNNEN	SNEL DRAAIENDE BEWEGINGEN RAPIDEMENT ROTTERENDE BEWEGINGEN SCHNELL DREHENDE BEWEGUNGEN	ONSTUIMIGE BEWEGINGEN MOUVEMENTS IMPÉTUEUX WILDE BEWEGUNGEN	TRAPPEN AANWIEZIG ESCALIERS ES GIBT TREFFEN	ONVERWACHTE GELUIDEN BRUIT INATTENDU UNERWARTETE GELÄUSCHE	DONKERE OMGEVING ENVIRONNEMENT SOMBRE DUNKLE UMGEBUNG	JE KAN NIET WERDEN RESCUÉ PAR UN BRAS NASS WERDEN MOGELICH	LICHTELTSEN ÉCLAIRS DE LUMIÈRE LICHTFLITZE	EVACUATE VIA HOGE DELEN EN/OF TRAPPEN ÉVACUATION PAR ESCALIERS OU/ET DES HAUTEURS EVAKUATION ÜBER TREPPEN UND/ODER HOHEN	MET EEN GIPS OF BRACE IN EEN ATTRACTIE AVEC UN PLÂTRE OU UNE ATTELLE DANS UNE ATTRACTION MIT EINEM GIPSVERBAND ODER EINER SCHIENE	
1 Arena / Theater					X	X			●				●		X	
2 Aztek Express	< 100 cm	> 100 cm	> 140 cm		X	✓	●								✓	
3 Banana Battle	< 90 cm	> 90 cm	> 120 cm		✓	✓						●	●		X	
4 Big Bang	< 100 cm	> 100 cm	> 140 cm		✓	✓			●			●		●	X	
5 Bob Express	< 120 cm	> 120 cm	> 140 cm	> 195cm	✓	✓			●					●	X	
6 Bateauvaart		< 140 cm	> 140 cm		X	X									✓	
7 Convoy Trucks		< 80 cm	> 80 cm	> 150 cm	X	X									✓	
8 Dreamcatcher	< 110 cm	> 110 cm	> 130 cm		✓	X		●	●	●				●	X	
9 The El Paso Special		< 140 cm	> 140 cm		X	X				●					✓	
10 El Rio	< 120 cm	> 120 cm	> 140 cm		✓	✓		●				●		●	X	
11 Flying Orca	< 80 cm	> 80 cm	> 140 cm		X	✓									X	
12 Fury	< 130 cm		> 130 cm		✓	✓	●	●	●					●	X	
13 Toboggan	< 85 cm	< 85 cm	> 110 cm		✓	✓		●							X	
14 Horse Pedalo	< 80 cm	> 80 cm	> 140 cm		✓	✓		●	●					●	X	
15 Kettingmolen	< 100 cm	> 100cm	> 140 cm		X	✓	●		●						X	
16 King Kong	< 100 cm	> 100 cm	> 130 cm		X	✓		●						●	X	
17 Labyrint					X	X									✓	
18 Locomotion	< 80 cm		> 80 cm	> 150 cm	X	X									✓	
19 Monorail		< 120 cm	> 120 cm		X	X								●	✓	
20 Naga Bay	< 120 cm	> 120 cm	> 140 cm	> 195 cm	✓	✓	●		●					●	X	
21 Oki Doki	< 95 cm	> 95cm	> 140 cm		✓	✓			●					●	X	
22 Pony Ride	< 90 cm	> 90 cm	> 110 cm	> 195 cm	✓	✓									✓	
23 Reuzenrad		< 140 cm	> 140 cm		X	X									✓	
24 Revolution	< 100 cm	> 100 cm	> 140 cm		✓	X			●	●	●		●	●	X	
25 Rode Baron	< 90 cm		> 90 cm	> 150 cm	X	X									✓	
26 Sledge Hammer	< 140 cm		> 140 cm		X	X	●								X	
27 Speedy Bob	< 110 cm	> 110 cm	> 140 cm	> 195 cm	✓	✓	●	●	●					●	X	
28 Terra Magma	< 100 cm	> 100 cm	> 140 cm		✓	✓		●	●	●	●	●	●	●	X	
29 Typhoon	< 125 cm	> 125 cm	> 140 cm		✓	X	●	●	●					●	X	
30 Wild Water Slide	< 100 cm	> 100 cm	> 140 cm		✓	✓		●	●			●		●	X	
31 Cowboy Playground	Kinderen -3 jaar onder begeleiding. Enfants moins de 3 ans avec un accompagnateur. Kinder -3 Jahre: mit Begleitung.															✓
34 Naiads Waters																
33 Speeltrein																
34 Speeltuिन Wondergarden																
Kinderland	Balloon Race	< 110 cm	> 110 cm	> 150 cm	Alle attracties in Kinderland zijn toegankelijk voor kinderen met een beperking.											✓
	Dubbeldek Carrousel	< 110 cm	> 110 cm	> 150 cm	Toutes les attractions de Kinderland sont accessibles aux enfants à mobilité réduite.											✓
	Mini Rad	< 110 cm	> 110 cm	> 150 cm	Alle attraktionen im Kinderland sind für Kinder mit Behinderungen zugänglich.											✓
	Mini Trein	< 110 cm	> 110 cm	> 150 cm												✓
	Old Carrousel	< 110 cm	> 110 cm	> 150 cm												✓
	Orbiter	< 120 cm	> 120 cm													X
Toboggan	< 80 cm	> 80 cm	> 150 cm												X	